



Convocation à l'Assemblée Générale UTL du Pays de Morlaix

Morlaix, le 18 novembre 2024

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Je vous invite à participer à l'**Assemblée Générale de l'UTL du Pays de Morlaix,**
le jeudi 5 décembre 2024
au Pôle Culturel du ROUDOIR à Saint-Martin des Champs,

- 9 h 30 : Accueil des participants autour d'un café,

- 10 H : **Assemblée Générale statutaire**

- Mot d'accueil par le Président, Gérard Maillet
- Rapport moral du Président
Les adhérents, (nombre, territoire, ...)
Les activités (Conférences, ateliers, voyage, ...)
- Rapport financier par le Trésorier, Ronan Pouliquen
- Rapport de la Commission de Contrôle des Comptes
- Renouvellement des administrateurs (1)
- Questions diverses

- 12 H : déjeuner sur place. Si vous souhaitez y participer, vous pouvez vous inscrire ou confirmer votre pré-inscription en nous retournant le coupon-réponse joint, accompagné d'un chèque de 25€.

- 14 H 30 : La mer et ses usages à travers la chanson populaire : des chants de marins aux marins d'eau douce par Frédéric Mallégo.

En espérant que vous pourrez participer à cette Assemblée Générale, et sachant que nous pouvons compter sur vous.

Bien cordialement

Gérard MAILLET

Président

P.J : Si vous ne pouvez assister à l'Assemblée Générale, vous avez la faculté de vous faire représenter en nous retournant **le pouvoir ci-joint**.

Si vous souhaitez vous inscrire ou confirmer votre pré-inscription au **déjeuner**, vous devez nous retourner **le bulletin d'inscription, accompagné du règlement par courrier avant le 25 novembre**

(1) Les administrateurs sont élus pour 2 ans ; 10 sont sortants. Vous pouvez faire acte de candidature au titre de Membre du Conseil d'Administration de l'U.T.L. du Pays de Morlaix par courrier motivé adressé au président, Gérard Maillet, 20 rue du Poulfanc – 29600 Morlaix ou par courriel: maillet.g1948@gmail.com.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE L'UTL du PAYS DE MORLAIX
DU JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024
POUVOIR**

Je soussigné (e).....

ne peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'UTL du Pays de Morlaix,
le JEUDI 5 DÉCEMBRE 2024 à 10 H, au Pôle Culturel du ROUDOIR à Saint Martin des
Champs

et donne pouvoir de vote à :

Membre de l'UTL du Pays de Morlaix.

Pour me représenter

Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir »

**BULLETIN D'INSCRIPTION AU DÉJEUNER DE L'ASSEMBLÉE
GÉNÉRALE DU 5 DÉCEMBRE 2024
à adresser avant le 25 novembre accompagné du règlement**

Mme, M. :

Adhérent n°

souhaite s'inscrire ou confirmer sa pré-inscription au déjeuner du 5 décembre 2024

Joindre votre règlement (par chèque à l'ordre de l'UTL) d'un montant de 25 €